

BURKINA FASO

Unité-Progrès-Justice

IV^E REPUBLIQUE

TROISIEME LEGISLATURE DE TRANSITION

Session permanente

**ASSEMBLEE LEGISLATIVE
DE TRANSITION**

**COMMISSION DES FINANCES
ET DU BUDGET (COMFIB)**

RAPPORT POUR AVIS

Dossier N°045 :

**RELATIF AU PROJET DE LOI PORTANT
AUTORISATION DE RATIFICATION DU PROTOCOLE
ADDITIONNEL N°01/2017/CCEG/UEMOA DU 10
AVRIL 2017, MODIFIANT ET COMPLETANT LE
PROTOCOLE ADDITIONNEL N°1 RELATIF AUX
ORGANES DE CONTRÔLE DE L'UEMOA.**

Présenté au nom de la Commission des finances et du budget (COMFIB), par la
députée **Anne Marie Joseph TRAORE/ILBOUDO**, rapporteur.

Juillet 2023

L'an deux mil vingt-trois et le samedi 08 juillet de 10 heures 16 minutes à 11 heures 03 minutes, la Commission des finances et du budget (COMFIB), s'est réunie en séance de travail, sous la présidence du député Moussa NOMBO, Président de ladite Commission, à l'effet de donner son avis sur le projet de loi portant autorisation de ratification du protocole additionnel n°01/2017/CCEG/UEMOA du 10 avril 2017, modifiant et complétant le protocole additionnel n°1 relatif aux organes de contrôle de l'UEMOA.

Auparavant, la COMFIB, saisie pour avis, a tenu une séance d'appropriation le jeudi 15 juin 2023 sur ledit projet de loi, au cours de laquelle elle a relevé ses observations qui ont été reversées à la Commission saisie au fond par la députée Anne Marie Joseph TRAORE/ILBOUDO, désignée comme rapporteur. Celle-ci a effectivement pris part aux différentes séances de travail de la Commission des affaires étrangères, de la défense et de la sécurité (CAEDS), saisie au fond. Ces travaux se sont déroulés le mardi 04 juillet sous la présidence du député Daniel ZOUNGRANA, Président de la CAEDS, le vendredi 07 et le samedi 08 juillet 2023 sous la présidence du député Thomas TRAORE, Vice-Président de ladite Commission.

L'ordre du jour adopté par la COMFIB a porté sur les points suivants :

- compte rendu des travaux de la CAEDS,
- appréciation et avis de la COMFIB.

I. COMPTE RENDU DES TRAVAUX DE LA CAEDS

Le rapporteur a présenté le compte-rendu en quatre (04) points :

- audition du Gouvernement,
- débat général,
- examen du projet de loi article par article,
- appréciation de la Commission.

I.1. Audition du Gouvernement

Le Gouvernement était représenté par madame Fatoumata BAKO/TRAORE, ministre déléguée auprès du ministre de l'Économie, des Finances et de la Prospective, chargé du budget. Elle était assistée de ses collaborateurs et des représentants du ministère de la Justice et des Droits humains, chargé des Relations avec les Institutions. Madame le Ministre a exposé autour des points suivants :

- contexte et justification du projet de loi,
- processus d'élaboration du projet de loi,
- contenu du projet de loi.

Les éléments relatifs à ces différents points sont consignés dans le rapport de la CAEDS, saisie au fond.

I.2. Débat général

A l'issue de l'exposé de madame le ministre délégué, les commissaires ont exprimé des préoccupations à travers des questions auxquelles le Gouvernement a apporté des éléments de réponse.

Ces préoccupations ont porté essentiellement sur :

- les motivations qui ont prévalu à l'adoption du Protocole additionnel relatif aux organes de l'UEMOA, notamment la Cour des comptes ;
- la plus-value de la Cour des comptes aujourd'hui ;
- les raisons qui justifient le temps mis par le Burkina Faso pour procéder à la ratification du protocole additionnel n°01/2017/CCEG/UEMOA, du 10 avril 2017;
- les pays n'ayant pas encore ratifié le protocole et les perspectives de ratification par ces États ;
- la définition de « questions spécifiques » à l'article 24 du protocole ;
- la signification des termes « ISSAI » et « l'INTOSAI » ;

- le choix des trois conseillers alors que l'UEMOA compte huit États membres ;
- les incidences financières qui pourront en découler aussi bien pour l'UEMOA que pour l'État burkinabè.

II. APPRÉCIATION ET AVIS DE LA COMMISSION

A l'issue du compte-rendu des travaux de la CAEDS par le député rapporteur, des échanges ont eu lieu entre les membres de la Commission des finances et du budget.

Ces échanges font ressortir que l'adoption du présent projet de loi permettra à la Cour des comptes d'assurer pleinement sa mission de contrôle, conformément aux nouvelles dispositions pertinentes édictées par les directives du cadre harmonisé de l'UEMOA en matière de gestion des finances publiques et aux normes internationales de contrôle. Par conséquent, la COMFIB émet un avis favorable pour son adoption.

Ouagadougou, le 08 juillet 2023

Le Président

Moussa NOMBO

Le Rapporteur

Anne Marie Joseph TRAORE/ILBOUDO

SEANCE D'APPROPRIATION DU DOSSIER DU JEUDI 15 JUIN 2023

Liste des députés présents

N°	NOM ET PRENOMS	QUALITE
1.	NOMBO Moussa	Président
2.	YARO Mamadou	Rapporteur général
3.	LY Hama	2 ^e Secrétaire
4.	TRAORE/ILBOUDO Anne Marie Joseph	Membre
5.	ZOUNGRANA Nemata Brigitte	Membre
6.	TAPSOBA Issaka	Membre
7.	FOFANA Haoua	Membre
8.	OUEDRAOGO Mahamadi	Membre

Liste des députés absents

N°	NOM ET PRENOMS	QUALITE
1.	SANOOGO Drissa	Vice-président
2.	KONSEIBO/TIENDREBEOGO Félicienne Marie Pélagie	1 ^{re} Secrétaire
3.	KONE Diakalia	Membre
4.	NASSOURI Daaga	Membre
5.	SAVADOGO Yacouba	Membre
6.	NIKIEMA Wendyellé Ambroise	Membre
7.	TRAORE Sephorah Anita Soumaï	Membre
8.	DIALLO Daouda	Membre

SEANCE D'ADOPTION DU RAPPORT DU SAMEDI 08 JUILLET 2023

Liste des députés présents

N°	NOM ET PRENOMS	QUALITE
1.	NOMBO Moussa	Président
2.	SANOGO Drissa	Vice-président
3.	YARO Mamadou	Rapporteur général
4.	KONSEIBO/TIENDREBEOGO Félicienne Marie Pélagie	1 ^{re} Secrétaire
5.	NIKIEMA Wendyellé Ambroise	Membre
6.	TRAORE/ILBOUDO Anne Marie Joseph	Membre
7.	ZOUNGRANA Nemata Brigitte	Membre
8.	FOFANA Haoua	Membre
9.	OUEDRAOGO Mahamadi	Membre

Liste des députés absents

N°	NOM ET PRENOMS	QUALITE
1.	LY Hama	Membre
2.	KONE Diakalia	Membre
3.	NASSOURI Daaga	Membre
4.	SAVADOGO Yacouba	Membre
5.	TRAORE Sephorah Anita Soumaï	Membre
6.	DIALLO Daouda	Membre
7.	TAPSOBA Issaka	Membre

LISTE DU PERSONNEL ADMINISTRATIF

N°	NOM ET PRENOMS	QUALITE
1.	BALBONE Idrissa	Conseiller parlementaire
2.	YARO Evertin	Conseiller parlementaire
3.	TRAORE/LOLO Mata	Administrateur parlementaire
4	TINDANO/ZOUNDI Louise	Administrateur parlementaire
PERSONNEL RELEVANT DU CABINET DU PALT		
1.	VEBAMBA Sylvain	Conseiller spécial du PALT